



Réf : 1402-Avis_PPRN-0302

Dossier suivi par : Cécile NOYER

Contact : 06.66.95.57.79 / cecile.noyer@paysdesnestes.fr

La Barthe de Neste, le 4 février 2020

Henri FORGUES

Président

PETR du Pays des Nestes

à

Brice BLONDEL

Préfet des Hautes-Pyrénées

Place Charles de Gaulle

BP 1350

65013 TARBES cedex

Objet : Avis sur les projets de PPRN Louron et Neste aval

Monsieur le Préfet,

Vous nous avez sollicité afin d'émettre un avis sur les projets de Plan de Prévention des Risques Naturels des vallées du Louron (10 communes) et du secteur Neste « aval » (17 communes).

Tout d'abord, nous souhaitons souligner le travail engagé par l'Etat dans la prise en compte des risques naturels sur notre territoire et plus particulièrement du risque inondation suite, notamment, à la crue de juin 2013.

Le PETR du Pays des Nestes, ayant la compétence GEMAPI par transfert des trois communautés de communes du territoire, s'est attaché à analyser l'aléa inondation proposé dans ces projets de PPRN.

La commission GEMAPI Neste du PETR a décidé de soutenir les collectivités en mettant à disposition les services techniques du PETR pour enrichir leur avis lié à l'aléa inondation.

Je vous prie d'accepter, Monsieur le Préfet, mes respectueuses salutations.

Le Président du Pays des Nestes

Henri FORGUES

